

## Youtube : Le Maroc “inaccessible”

30/05/2007

Jusqu’à cet instant, aucune des parties responsables de l’affaire n’a daigné expliquer le pourquoi du comment. YouTube a été inaccessible pendant cinq jours. Plus qu’une «simple» censure du web, c’est tout le système de censure marocain qui a été dévoilé au grand jour.

Entre ceux qui ne savent pas, ceux qui ne peuvent pas et ceux qui ne veulent pas, l’aphasie dont sont frappés les responsables marocains dans ce genre de circonstances est déconcertante.

Après tout le tapage médiatique qui a suivi «l’inaccessibilité» du site les trois premiers jours, l’attaché de presse de Maroc Télécom n’était toujours pas au courant de ce qui se passait. «Inaccessible? Mais comment le savez-vous?» avait-il demandé. On lui pardonne sa question, c’était tout de même un lundi matin... Les media ont appris plus tard qu’une source de Maroc Télécom aurait affirmé à un journaliste européen qu’il s’agissait d’un «problème technique». Mais depuis qu’il a «su», l’attaché de presse est devenu inaccessible lui aussi, tout comme You Tube. Problème technique, peut-être...

Du côté de l’ANRT, même réponse, c’est-à-dire aucune. Décidément, les chargés de communication sont toujours les derniers à savoir, mais dès qu’ils savent, ils disparaissent comme par malédiction.

Maroc Télécom et l’ANRT étant injoignables, il était intéressant de connaître la réaction de l’Association des Professionnels des Technologies de l’Information (Apebi) face à cette «inaccessibilité». A notre grande surprise, elle n’en avait pas.

Son directeur Jamal Benhamou, qui n’était pas au courant non plus, a affirmé ne pas pouvoir prendre de position. Non pas par méconnaissance des tenants et aboutissants de l’affaire, mais plutôt parce que «c’est l’ANRT qui tranche. L’Apebi travaille en coopération avec l’ANRT, donc tant que l’ANRT n’a pas tranché sur cela, l’Apebi ne peut pas avoir de position sur le sujet». L’Apebi ne peut-elle donc pas avoir un avis sur la question, en tant qu’association, tout en respectant les supposées décisions de l’ANRT ? «Nous travaillons en concertation, affirme Benhamou. L’apebi et l’ANRT en discutent, ensuite l’ANRT décide. C’est à travers ses voies que circule sa position sur le sujet et partant, celle de l’Apebi également». N’essayez pas de trouver le lien, il n’y en a pas...

Quoiqu’il en soit, si You Tube est de nouveau accessible aujourd’hui, c’est certainement grâce à la mobilisation des internautes marocains à travers le monde : les bloggeurs ont fait grève, l’information s’est répandue comme une traînée de poudre dans tous les sites d’information, des pétitions ont circulé, des comités anti-censure ont fleuri et sont même allés jusqu’à contacter les media internationaux. Bref, le branle-bas de combat a été déclaré et les résultats sont là.

Jamais le web marocain n’a connu un tel mouvement, et ce n’est visiblement que le début.

En effet, la contestation continue, dirigée cette fois-ci contre la censure de Google Earth. Depuis août 2006, les internautes marocains connectés via Maroc Télécom n’y ont pas accès. Le Maroc est le seul pays à procéder à une telle censure.

Récemment mis sur la liste rouge des pays censeurs du web, il devient déroutant de se voir comparé aujourd’hui à la Chine ou à l’Iran en matière de censure. Pourtant, nous y sommes. Si le Maroc n’a pas encore compris que ce genre de pratiques ne sert à rien, mis à part salir la réputation du pays et renforcer l’image liberticide qu’il véhicule, ses internautes sont désormais prêts à lui expliquer.

Salma Daki

Copyright Yabiladi.com



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=1900>